



EDITORIAL

“Bien vivre ensemble” : l'épreuve de la canicule

L'automne s'installe enfin à Cadenet, nous offrant un répit après un **nouvel été caniculaire**. Année après année, les épisodes de fortes chaleurs se succèdent, rendant nos rues et nos places de plus en plus étouffantes. Face à cette réalité climatique qui impacte notre quotidien, où en est l'adaptation de notre village ? Le constat est amer : les **actes se font cruellement attendre**.

Pourtant, les promesses ne manquaient pas. Dès 2020, la liste Ensemble pour Cadenet s'engageait à faire « moins de bitume » et à « apporter de l'ombre et de la fraîcheur sur nos espaces de vie ». Un engagement renouvelé lors des dernières élections autour de pratiques dites « éco-responsables ». À l'automne dernier, le candidat Jean-Marc Brabant affirmait même dans La Provence vouloir faire de la transition écologique la « **boussole** » de ses **actions**. Il faut croire qu'il n'a toujours pas trouvé le nord !

Dans les faits, c'est l'inertie qui prime. Souvenez-vous : en 2024, la municipalité lançait un **sondage sur la végétalisation**. Deux ans plus tard, les résultats n'ont jamais été rendus publics et rien n'a été concrétisé

alors que des habitants ont fait des propositions. Pire, le dernier projet de requalification des espaces publics (place Carnot et place de l'Horloge) aurait totalement fait l'impasse sur la désimperméabilisation et la végétalisation si les riverains ne s'étaient pas mobilisés.

L'unique initiative récente ? La création de deux jardinières purement décoratives sur la place du Tambour d'Arcole. Réalisées à la hâte en pleine canicule estivale, juste avant le passage d'un jury... De **véritables îlots de fraîcheur** auraient pourtant pu prendre place ici.

Ne rien faire contre la surchauffe urbaine, c'est laisser s'installer une forme d'inégalité de cadre de vie pour les habitants. Au Collectif, nous sommes convaincus que Cadenet mérite mieux qu'un verdissement cosmétique. Il est temps de **passer des discours aux actes** ! ■

FOCUS L'îlot Vivet vendu à la découpe ! | École maternelle : refus de l'ouverture d'une classe supplémentaire page 2

INTOX - ON A VÉRIFIÉ, TOUT EST FAUX (OU PRESQUE)
Campagne de vaccination de l'éCOloVID 19 sur Cadenet page 3

PORTRAIT L'Association des Parents d'Élèves de l'école primaire page 4

L'îlot Vivet vendu à la découpe !

En 2011, nous pouvions lire dans Le Tambour (le bulletin d'informations municipales) : « Réaménagement de l'îlot Vivet [...] 2000 m3 sont concernés. L'idée est de créer une dizaine de logements sociaux, un nouvel office du tourisme qui deviendra la vitrine de Cadenet et des locaux destinés à diverses associations ».

Puis dans l'édito de décembre 2020, M. le Maire annonçait vouloir : « tenir les engagements pris devant vous [...] **Réhabiliter l'îlot Vivet au cœur du village** », ainsi que la mise en place d'un sondage sur les attentes de la population concernant ce lieu - 395 réponses obtenues.

Nouvelle promesse en 2021 : « Pour engager le projet ambitieux de la réhabilitation de l'îlot Vivet, nous vous avons demandé de répondre à un sondage [...] Nous devons maintenant mettre en œuvre ces orientations ». Nous nous réjouissions alors de cette annonce.

Mais, en juillet 2023 c'est la douche froide : la commune décide de vendre 3 immeubles situés rue Lamartine à un acquéreur privé. En juin 2024 c'est au tour de l'immeuble du 17 place du Tambour d'Arcole (photo ci-dessous). Le projet ambitieux pour le cœur du village est mort. Les promesses n'ont pas été tenues. **Notre patrimoine est démantelé !**

Dans ce qui reste de l'îlot Vivet, l'**Épicerie solidaire, sa friperie et la Bouquinerie** ont été installées en 2026 dans des locaux rénovés, mieux adaptés à leurs activités et beaucoup plus agréables.

La commune est encore propriétaire de deux salles voûtées au rez-de-chaussée de l'îlot Vivet, mais aussi de l'ancienne Maison du citoyen, de la ferronnerie et de la parcelle communément appelée « jardin Vivet » près du 10 rue Lamartine. Des projets pour ces lieux pourraient réellement faire l'objet d'**une réflexion globale où la participation des habitants devrait véritablement être écoutée et effective.** ■



École maternelle : refus de l'ouverture d'une classe supplémentaire

Lundi 29 juin 2026, la mairie a été informée par Madame l'Inspectrice d'Académie de la proposition de l'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle pour la rentrée. Une annonce qui aurait dû être saluée, mais qui a été **catégoriquement refusée par la mairie** comme l'affirme l'Inspectrice d'Académie aux parents d'élèves dans son courrier du 9 juillet 2026. Pourtant, l'école maternelle est une compétence exclusive des communes, incluant locaux, personnels (ATSEM) et fournitures scolaires.

Accueillir les enfants dans de bonnes conditions est crucial pour leur bien-être, leur développement et leur réussite. À cet âge, les acquisitions sont fondamentales et la taille des classes joue un rôle clé. Alors, comment justifier le refus d'une classe supplémentaire, qui permettrait un meilleur encadrement ? Les arguments avancés par la mairie dans un courrier du 1er juillet aux parents sont irrecevables :

- « On n'a pas été prévenu suffisamment à l'avance pour se préparer », pourtant la situation locale est connue de tous : **des classes surchargées, avec 129 élèves au 15 septembre soit 25 à 26 enfants par salle**, alors que la moyenne nationale se situe à 20.

- « C'est une ouverture temporaire » : comme si les affectations d'enseignants en maternelle et en primaire n'étaient pas toujours que temporaires, liées aux effectifs d'élèves.

- « On n'a pas de locaux » : alors que **la classe passerelle vient tout juste de fermer**, libérant un espace disponible.

- « On ne donnera pas de moyens financiers et humains supplémentaires pour embaucher une ATSEM ni pour les fournitures scolaires » : alors qu'il n'y a que 3,8 ATSEM pour 5 classes, **bien loin des besoins de une par classe**. Un refus pur et simple d'investir dans l'éducation.

- « Il faudrait fermer le périscolaire (matin, soir, mercredi et vacances) ou augmenter les impôts locaux » : **un chantage éhonté** envers les familles et les habitants.es.

Pourtant, la situation financière de la mairie est **florissante** : elle est présentée dans le Compte Financier Unifié 2025 (CFU) qui représente la réalité de ce qui a été reçu et dépensé dans l'exercice 2025. Le résultat de l'exercice 2025 est de **1 030 113 €** auquel il faut ajouter le cumul des résultats antérieurs non dépensés **1 340 000 €**. Ce qui fait un résultat total de fonctionnement de l'année 2025 de **2 370 328 €**. Il faut, bien sûr, en soustraire le coût des investissements de l'année 2025 soit de 707 248 €. Le **solde général de l'exercice 2025 est de 1 663 080 € de non dépensé**, suffisant pour payer une ATSEM, non ? Le Maire affirme que « la qualité de l'accueil des enfants au sein des écoles et des temps périscolaires reste notre priorité ». **Comment y croire ?** ■



BILLET D'HUMEUR

Le jardin rêvé de la rue Lamartine

Il y a un lieu secret et sauvage à deux pas du centre, la végétation y a pris ses aises : c'est le jardin dit de l'îlot Vivet (parcelle AN 0153) près du 10 rue Lamartine. On ne le voit pas, on le devine peut-être, mais on ne peut pas y entrer. Si on rêvait un peu... on y trouverait un endroit arboré frais et paisible, proche et accessible à toutes et tous avec des bancs, une fontaine, des jeux pour enfants... et pourquoi pas un café. N'est-ce pas exactement ce qui manque au cœur de notre village ? Certains cependant y voient un espace parfait pour y garer quelques voitures ! Alors adieu nature, bonjour goudron, bruit et gaz d'échappement ! À qui de choisir ? ■

BRÈVES...

Le 7 juillet dernier, le Collectif Citoyen de Cadenet était présent à Bonnieux pour participer au forum « Actions » organisé par le Parc naturel régional du Luberon dans le cadre du Plan de paysage Transition énergétique et écologique (PPTEE). Près de soixante participants, citoyens, acteurs locaux et élus du territoire, se sont réunis pour co-construire le futur programme d'action autour des thématiques de la sobriété énergétique et du développement des énergies renouvelables. Pour en savoir plus sur la démarche du PPTEE : <https://www.parcduluberon.fr/paysage-transition> ■

Le 27 septembre, les grands électeurs de Cadenet (15 délégués du conseil municipal) étaient appelés à renouveler les mandats des sénateurs du Vaucluse sortants. Après les remerciements appuyés à Mme Stéphanie Parry, collaboratrice du sénateur LR, pour services rendus lors de la campagne municipale, la visite en juillet de M. Jean-Baptiste Blanc, sénateur LR sortant et candidat à sa réélection, aux élus de Cadenet... sans les élus de la minorité qui n'ont pas été conviés à cette rencontre... Cela s'apparente plus à un retour d'ascenseur pour services rendus qu'à une élection ! ■

INTOX - ON A VÉRIFIÉ, TOUT EST FAUX (OU PRESQUE)

Campagne de vaccination de l'éCOloVID 19 sur Cadenet

Avec les canicules à répétition, les méga-feux, les récoltes désastreuses et autres conséquences dramatiques du dérèglement climatique cet été, les attaques contre les écologistes se font paradoxalement de plus en plus virulentes. Des chercheurs de l'institut Pasteur sont arrivés à isoler l'agent pathogène à l'origine de ce mal. Il s'agit du virus éCOloVID 19, particulièrement virulent, qui se propage via les réseaux sociaux (RS) à une vitesse inquiétante. Il agit directement sur le cerveau des personnes infectées provoquant des troubles de la mémoire, de l'anticipation, des capacités cognitives avec une perte de l'esprit critique. Pour les plus atteints, cela peut même aller jusqu'à des spasmes manuels incontrôlés (dits de la souris) qui les poussent à relayer des posts anti-écologistes sur les RS.

Prenant la menace très au sérieux, des travaux pour un vaccin ont débuté de manière très précoce et l'institut Pasteur nous annonce qu'il va passer prochainement à la phase d'expérimentation sur l'homme. Cadenet a été choisi pour participer à cette action de santé publique. Une campagne de vaccination devrait débuter très prochainement et réduire considérablement l'écolo bashing qui sévit au sein du village.

Le conseil municipal dont certains membres sont atteints de la forme la plus sévère montrera l'exemple en participant à la campagne de vaccination. Ce nouveau vaccin prometteur, nous dit-on, devrait mettre un coup d'arrêt à tous les projets à impact négatif pour l'environnement dans la commune ! ■



Publication affligeante partagée sur les réseaux sociaux par plusieurs élus municipaux de la majorité durant l'été 2026.



PORTRAIT

L'Association des Parents d'Élèves de l'école primaire

L'APE de l'école primaire Méлина Mercouri regroupe des parents bénévoles. Elle organise des événements pour les familles et utilise les bénéfices pour financer des projets pour les enfants de l'école. L'association est ouverte à tous les parents, **l'adhésion coûte 1 €**, et chacun participe comme il le peut, le temps d'un stand ou toute l'année.

L'an dernier, l'APE a organisé la vente du blé de la Sainte-Barbe en novembre, le marché de Noël et une vente de chocolats en décembre, le carnaval avec les percussions de Batucalub en mars, une vente de chocolats à Pâques, et la fête de l'école le 23 juin, avec une tombola, une paella et un concert de l'école de musique de Cadenet. Ces actions ont rapporté **près de 3 800 € de bénéfice**. Une partie a financé le carnaval, le concert et les goûters. Le reste finance les projets de cette année.

L'APE a aussi **financé des séances de théâtre d'improvisation** pour les CM2, avant leur entrée au collège. Nous en sommes fiers. Nous choisissons les projets avec les enseignants, pour qu'ils soient bénéfiques sur le plan pédagogique et qu'ils touchent le plus grand nombre.

Pour 2026-2027, nous pourrions participer, avec les coopératives de classe, au **financement de séances de tennis pour toutes les classes du CP au CM2**, et reconduire l'improvisation pour les CM2. Ces projets sont en discussion avec le directeur et l'équipe enseignante.

Les commerçants et producteurs locaux soutiennent l'APE chaque année. Nous tenons à la transparence : les comptes, comme toutes les informations de l'association, sont partagés sur le groupe WhatsApp de l'APE.

Le 22 septembre, l'assemblée générale a élu à l'unanimité **un bureau de six parents**, dont trois nouveaux : Quentin, Sébastien, Elodie, Alexandre, Sylvain et Swann.

L'APE et les parents délégués sont gérés par des personnes différentes, et c'est important pour nous. L'APE organise les actions et finance les projets. Les parents délégués, élus par tous les parents, représentent les familles au conseil d'école.

Prochains rendez-vous : **le blé de la Sainte-Barbe, le marché de Noël et les chocolats en fin d'année, le carnaval en mars, la fête de l'école en juin.**

Contact : ape.primaire.cadenet@gmail.com, Facebook « Ape Méлина Mercouri Cadenet », ou la boîte aux lettres APE à côté de la porte de l'école. ■

Les actualités du CCC

L'association du Collectif Citoyen de Cadenet est créée ! Le **bulletin d'adhésion** (cotisation libre) est disponible via le site internet, sur place au local ou sur simple demande par mail. Soutenez-nous !

Le Collectif a maintenant un lieu pour se retrouver : le **LoCal Citoyen de Cadenet**, au 12 rue Victor Hugo, dans l'ancienne boulangerie. Venez nous y rencontrer tous les samedis matin entre 10h et 12h. Vous pouvez également y rejoindre l'un des **groupes thématiques** :

HABITAT : pour informer les Cadenétien.nes sur les dispositifs existants et les aider à l'amélioration de leurs logements. Permanence HABITAT le samedi matin de 10 à 12 h. Prochaines permanences les : 10/10 et 14/11.

FEMMES : pour créer une dynamique entre femmes, autour des besoins des femmes... Prochaine réunion le 16/10 à 18 h. ■

Ce nouveau numéro du « Pas de Côté » a été rédigé et distribué bénévolement, et son impression a été auto-financée. Pour que ce travail d'information reste gratuit et indépendant, nous avons besoin de vous !

Vous souhaitez nous soutenir, participer à la rédaction ou nous aider lors des prochaines distributions dans les boîtes aux lettres ?

Ecrivez-nous à contact@collectifcitoyencadenet.fr



Direction de la publication : Françoise Marie
Impression : MAD PRINT, 2769 G Chemin de Saint Martin 84160 CUCURON
Ne pas jeter sur la voie publique.